

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [annie lafontaine](#)

<https://www.cadre21.org/membres/599f57d672c8324046bb9eb6>

Date d'obtention : 2024-01-27 16:26:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Respecter les étapes préliminaires

parler avec le jeune

évaluer l'incident

Vérifier l'information: si le cas s'avère impulsif je dois rencontrer individuellement la victime, l'auteur et les autres personnes impliqués si tel est le cas. Je vais devoir remplir une grille d'évaluation pour chaque personne relié à la situation. Me fier au règle de l'établissement en lien avec ce genre de situation et regarder le code criminelle qui fait partie de la trousse. S'il y a possession de matériel pornographique, il est important de confisquer les objets. Ne pas demander de voir ou d'avoir les mots de passes relié à l'appareil et mettre scellées en présence de l'élève le matériel.

Je dois par la suite communiquer avec la police pour qu'elle puisse intervenir. Par la suite, je dois communiquer avec tous les parents des jeunes qui sont inclus dans la situation ainsi que signaler les faits à la DPJ.

Si le cas s'avère malveillant je vais contacter le service de police le plus rapidement possible afin qu'elle prenne en charge la situation. Déterminer avec le service de police à quel moment que je vais devoir communiquer les informations auprès des parents et valider si le signalement DPJ a bien été fait.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

rencontrer l'auteur et la victime en premier lieu

remplir la grille d'évaluation

vérifier la politique de mon école

S'il y a eu diffusion ou implication il est important de retenir cellulaire

communiquer avec la police pour remettre cellulaire

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Les trois sont importantes selon moi . Les interventions varies selon la gradation.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

